



Conduire un bilan professionnel

Le bilan professionnel est un moyen permettant l'évaluation des potentiels et des compétences individuelles. Il permet, la visualisation des compétences acquises ou requises, l'identification des forces, faiblesses et motivation du salarié.

Le bilan professionnel est un outil de diagnostic pour construire demain.

Pour qui ?

Cette formation s'adresse à toute personne intervenant dans l'élaboration des projets professionnels des collaborateurs.

Objectifs

- Situer les enjeux du bilan dans le cadre de l'évolution de la structure et du collaborateur,
- Savoir identifier les activités et évaluer les compétences professionnelles et personnelles,
- Savoir identifier et présenter les axes de développement des collaborateurs,
- Savoir élaborer et suivre un plan d'évolution individuel.

Programme

Objectifs et missions du conseiller en mobilité et carrière

- Définir les différentes missions du conseiller,
- Rappeler les objectifs de la démarche,
- Recenser les moyens,
- Prendre en compte les freins à la mobilité.

Les bases de l'évaluation et du développement des compétences

- Acquérir un vocabulaire commun,
- Recenser les outils et pratiques existantes,
- Définir la notion de projet professionnel.

Les conditions de réussite :

- Créer les conditions favorables,
- Mettre en place une communication adaptée,
- Connaître les possibilités d'évolution interne et externe,
- Préparer l'entretien,
- Pratiquer l'écoute active.

L'analyse des activités professionnelles et extra-professionnelles :

- Réaliser l'inventaire des différentes activités,
- Utiliser les outils de descriptions d'activité,
- S'approprier les méthodes de collecte d'information,
- Identifier les facteurs de satisfaction.

Le portefeuille de compétences :

- Identifier les compétences mises en œuvre,
- Regrouper les compétences par domaines,
- Graduer le niveau de compétences.

L'étude des possibilités et opportunités:

- Etablir des passerelles avec les souhaits d'évolution,
- Enrichir les informations à l'aide d'investigations documentaires et d'enquêtes métier,

- Valider la faisabilité au regard des critères d'accès, des postes disponibles et des motivations,
- Choisir le projet professionnel.

L'élaboration d'un parcours individuel d'évaluation:

- Formaliser le projet,
- Définir les objectifs du projet,
- Sélectionner les moyens appropriés,
- Obtenir l'engagement des différents acteurs,
- Mettre en place le plan d'action,
- Assurer le suivi.

Les +

de cette formation

- +Exposés,
- +Echanges d'expériences,
- +Exercices pratiques,
- +Etudes de cas,
- +Mises en situation filmées.

2 Jours - 14 heures

690 € HT par participant

Nous contacter

02 40 41 73 68

info@lgpconseil.com

WWW.LGPconseil.COM